République Française
Département du Pas de Calais

Mairie
Oye-Plage
62215

COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2020

L'an 2020, le lundi 17 février 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni Espace DOLTO, sur la convocation en date du 10 février 2020, sous la présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ, Maire.

1	Olivier MAJEWICZ	Présent	15	Blandine DEHARTE	Présente
2	Mireille RIQUEMBOURG	Présent	16	Marie-José VERDIERE	Présente
3	José RIVAS	Présent	17	Jacqueline FOURNIER	Présente
4	Laura FIERS	Présente	18	Catherine BYET	Présente
5	Guy VERMERSCH	Présent	19	Florian LEULLIETTE	Présent
6	Françoise HOT	Présente	20	Dominique HAUW	Présent
7	Jean-Gabriel BAILLOEUIL	Présent	21	Daniel HAMEAU	Présent
8	Jeanne CARPENTIER	Présente	22	Murielle HANTSCHOOTTE	Excusée, pouvoir à M. HAMEAU
9	Laurent GROSS	Présent	23	Isabelle DUTRIAUX	Absente
10	Adrian de JUAN	Présent	24	Thomas INGLARD	Présent
11	Pierre CATO	Présent	25	Romain VANBELLE	Excusé, pouvoir M. MAJEWICZ
12	Patrice DUPAS	Présent	26	Françoise BEAURIN	Présente
13	Guy CHANDELIER	Présent	27	Raphael POLAK	Présent
14	Marie-Cécile FOURNIER	Présente	28	Jérôme LORY	Excusé

Soit membres 24 présents sur 28 conseillers en exercice.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, l'Assemblée peut valablement délibérer. Elle choisit Marie-José VERDIERE pour secrétaire de séance.

Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019, il est approuvé à l'UNANIMITE.

DCM 2020/01 : DECISIONS
Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :
Décision 2019/111 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Monsieur Julien COUVELAERE
Décision 2019/112 Attribution du marché de travaux « Fourniture et pose de clôtures »
Décision 2019/113 Agrément de sous-traitance - marché de travaux « Extension des services techniques » - RELANCE du lot 02 : PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFOND - MENUISERIES INTERIEURES
Décision 2019/114 Participation des familles au séjour « Classe de neige 2020 » de l'école Les Dunes d'Oye.

Décision 2019/115 Attribution du marché de travaux « Travaux de rénovation de l'éclairage public : suppression des boules »
Décision 2019/116 Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion cantine/périscolaire
Décision 2019/117 Convention de formation approfondissement BAFA pour du personnel communal
Décision 2019 118 Transfert de crédit 2019 n°1
Décision 2020/01 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Madame Stéphanie KERCKOVE
Décision 2020/02 Maison de la Solidarité – Mise à disposition gracieuse de salles à l'association « Les Restos du Cœur ».
Décision 2020/03 Maison de la Solidarité – Mise à disposition gracieuse de salles à l'association « La Croix Rouge Française – Délégation locale de l'arrondissement de Saint-Omer ».
Décision 2020/04 Maison de la Solidarité – Mise à disposition gracieuse de salles au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
Décision 2020/05 Transfert de crédits n° 2
Décision 2020/06 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Corentin BARBEAU
Décision 2020/07 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Madame Maryse SUCARRAT
Décision 2020/08 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Madame Mélanie LEE
Décision 2020/09 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Monsieur Frédéric BECQUET

DCM 2020/02 AFFAIRES GENERALES : Convention de maitrise d'ouvrage unique – Conseil départemental.
Le Conseil municipal à l'UNANIMITE
- autorise Monsieur le Maire à signer la présente Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le Conseil Départemental.

DCM 2020/03 FINANCES : Subvention exceptionnelle.
Mme VERDIERE ne participe pas au vote
Le Conseil municipal par 25 voix POUR
- approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.000,00 € pour le « Comité des Œuvres Sociales »

DCM 2020/04 FINANCES : Paiement de l'investissement 2020 avant approbation du budget primitif 2020 de la commune.
Le Conseil municipal à l'UNANIMITE
- autorise Monsieur le Maire, à effectuer les paiements des factures d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2020.

DCM 2020/05 PERSONNEL : Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et créant les emplois.
Le Conseil municipal à l'UNANIMITE
- autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée,

- et à ce titre de créer au maximum pour l'année 2020 :
  - pour la filière technique au sein des Services Techniques relevant de la catégorie hiérarchique C
    - 30 emplois à temps complet
    - 10 emplois à temps non complet à raison de 20 à 30 heures par semaine
  - Pour la filière culturelle au sein de la Médiathèque relevant de la catégorie hiérarchique C
    - 2 emplois à temps complet
  - Pour la filière sportive Surveillance estivale plage des Ecardines relevant de la catégorie hiérarchique C
    - 10 emplois à temps complet
  - Pour la filière animation dans le cadre des ALSH, CAJ, garderie, séjours avec hébergement dont les classes de découvertes avec les écoles relevant du Contrat d'Engagement Educatif
    - 70 emplois

DCM 2020/06 PERSONNEL : Modification du tableau de l'effectif du personnel communal.

Le Conseil municipal à l'UNANIMITE

- crée
  - Filière administrative : création d'un poste d'adjoint administratif
  - Filière technique : création d'un poste d'adjoint technique à Temps Non Complet de 28h
  - Filière animation : création d'un poste d'animateur territorial
- procède aux recrutements nécessaires ;
- met à jour le tableau de l'effectif du personnel communal comme suit :

Marie-José VERDIERE

Secrétaire de séance

Olivier MAJEWICZ

Maire d'OYE-PLAGE